



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question au Gouvernement n° 644

Texte de la question

FOURNITURE D'ARMES AUX REBELLES SYRIENS

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Candelier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Jacques Candelier. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le conflit syrien dure depuis deux ans et a fait près de 70 000 morts. C'est insupportable. Il est temps de mettre fin aux exactions du régime de Bachar Al-Assad et aux massacres des populations.

En choisissant, même sans l'unanimité européenne requise, de lever l'embargo sur les armes en Syrie, la France prendrait la décision de livrer des armes aux rebelles syriens. Vous prendriez une très lourde responsabilité, celle d'alimenter une escalade guerrière, dans une région sous haute tension. C'est le régime de Bachar Al-Assad qui tirerait tout le profit d'une escalade des violences.

En livrant des armes directement aux rebelles, non seulement la France alimente la guerre civile, mais elle répand également des armes qui pourront atterrir entre les mains de groupes terroristes, comme ce fut le cas en Libye ou auparavant en Afghanistan.

Au demeurant, l'envoi d'armes aux rebelles est parfaitement illégal, que l'embargo soit levé ou non. Notre pays ne peut violer grossièrement ses obligations internationales en matière de maîtrise des armements et de non-prolifération.

Les députés du Front de gauche condamnent la volonté de lever l'embargo sur les armes en Syrie.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.) Ils condamnent aussi tous ceux qui, officiellement ou officieusement, fournissent le champ de bataille.

Nous rappelons l'exigence d'agir pour une solution politique. La France doit demander une réunion du Conseil de sécurité pour obtenir un cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU.

Nous rappelons l'exigence que le peuple syrien lui-même choisisse son destin.

Monsieur le Premier ministre, confirmez-vous cette grave décision d'envoyer des armes, contraire au droit international, qui va nourrir l'escalade des violences et aggraver la tragédie de ce peuple ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense*. Je vous prie tout d'abord, monsieur le député, de bien vouloir excuser l'absence de M. Laurent Fabius, retenu à Lyon cet après-midi pour une conférence sur le Mali.

La Syrie est victime d'une destruction systématique par un tyran et d'une folie meurtrière qui a entraîné la mort de 70 000 personnes, avec un million de réfugiés et une menace de déstabilisation de l'ensemble de la région.

La France apporte son soutien humanitaire et politique à l'opposition syrienne depuis le début, mais il nous semble nécessaire de franchir une nouvelle étape afin de donner aux forces modérées le moyen de protéger la population civile contre le régime et de ne pas laisser le champ libre aux groupes extrémistes.

Lever l'embargo, ce n'est pas renoncer à une solution politique. La France souhaite qu'il y ait un processus politique de dialogue entre l'opposition et des éléments du régime acceptables par elle.

Pour que ce processus s'engage, il faut débloquer le rapport de force sur le terrain et contraindre le régime à négocier. Nous serons évidemment très vigilants quant aux conditions de mise en oeuvre de la levée de l'embargo, en relation avec nos amis britanniques. Nous surveillerons la destination des matériels livrés

(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP), et nous nous assurerons qu'ils sont exclusivement destinés à la coalition nationale syrienne, instance responsable et modérée.

Nous respecterons évidemment les mesures européennes en vigueur, afin qu'au terme de la réunion des ministres des affaires étrangères qui se tiendra à Dublin vendredi et à laquelle participera Laurent Fabius, l'Europe puisse se montrer à la hauteur de cet enjeu dramatique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 644

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 mars 2013](#)